

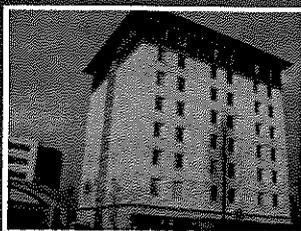
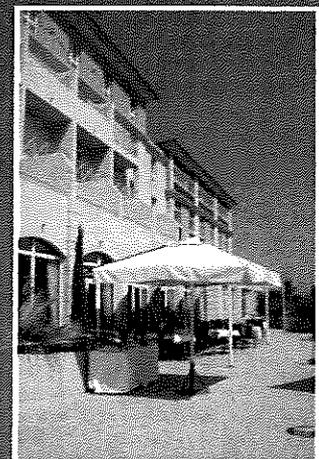
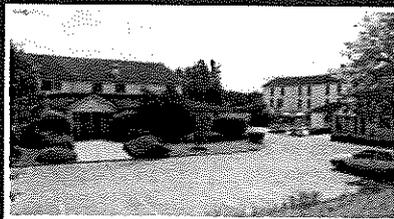
CBRE
INVESTORS
CB RICHARD ELLIS INVESTORS

DYNAMIQUE HOTELS

SOUSCRIPTION D' ACTIONS



Seconde levée de capitaux



Annuaire 1
Annuaire 2
Annuaire 3
Annuaire 4
Annuaire 5
Annuaire 6
Annuaire 7
Annuaire 8
Annuaire 9
Annuaire 10
Annuaire 11
Annuaire 12

MURE SA
Adresse : 113 cours Albert Thomas
Ville : 69 003 LYON

CB Richard Ellis Investors SAS
Président de Dynamique Hôtels
65, av des Champs Elysées
75008 Paris

A l'attention de Monsieur Thibault de Valence

Paris, le 7 Mars 2008

Cher Monsieur,

Je reconnais par la présente avoir reçu et pris connaissance d'une copie de la plaquette commerciale et de la notice d'information de Dynamique Hôtels (DH) (ci-jointes en Annexe 1), des statuts de DH (ci-joints en Annexe 2), du pacte d'associés de DH (ci-joint en Annexe 3), du procès-verbal des décisions de l'assemblée générale des associés de DH en date du 5 octobre 2007 (ci-joint en annexe 4), du modèle de protocole de gestion (ci-joint en Annexe 5), et du projet de bulletin de souscription à l'augmentation de capital à réaliser (***L'Augmentation de Capital***) (ci-joint en Annexe 6).

Je vous confirme que je décide de prendre les engagements décrits dans la présente sur la base de ces documents. Je déclare, en ma qualité d'investisseur averti, que j'ai entièrement revu et compris le contenu de ces documents et que les informations contenues dans ces documents sont suffisantes pour évaluer les risques inhérents à mes engagements.

En vue d'organiser le financement de DH, je m'engage irrévocablement par la présente, à première demande de DH en relation avec la prochaine augmentation de capital à intervenir en application de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des associés sur la base du procès-verbal figurant en annexe 4, à :

- (i) signer un bulletin de souscription conforme au modèle joint en Annexe 6, afin de souscrire à la prochaine augmentation de capital de la société DH décidée par l'assemblée générale des associés de DH le 5 octobre 2007 avec délégation de compétence et de pouvoirs au profit du Président de DH et dont le procès-verbal figure en Annexe 4 aux présentes, pour une souscription d'un montant maximum de cent cinq mille euros (105000 €), soit la souscription de 100000 actions de 1 € de nominal chacune, moyennant le versement d'une prime de 0,05€ par action nouvelle émise ;
- (ii) libérer la somme maximum visée au paragraphe (i) ci-dessus, par versement en espèces sur le compte ouvert au nom de la Société dont les références figurent en Annexe 7,

représentant l'intégralité de ladite souscription avant l'expiration de la période de souscription ; et

- (iii) adhérer au pacte d'associés figurant en Annexe 3, établi lors de l'entrée dans le capital de la Société des premiers investisseurs, et applicable dans les mêmes conditions à tous les investisseurs y adhérant ultérieurement.

En garantie de mes engagements précités, je procède ce jour au règlement de frais de souscription de 1,5% du montant visé au paragraphe (i) ci-dessus (hors prime d'émission), soit mille cinq cents euros (1500 €), par le débit de mon compte au profit de CBRE Investors SAS (dont les références bancaires figurent en Annexe 8) qui a engagé des frais liés à la préparation de l'investissement décrit dans les documents ci-joints. Ces frais de souscription seront définitivement acquis à CBRE Investors SAS sauf en cas d'annulation de la souscription qui ne me serait pas imputable.

Afin de faciliter la mise en œuvre de mes engagements décrits ci-dessus, je décide d'accorder une délégation de pouvoirs et de signature, à CB Richard Ellis Investors SAS, société par actions simplifiée au capital de 40.000 €, dont le siège social est situé 65, avenue des Champs Elysées à Paris (75008), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 432 887 040 (CBRE Investors SAS), avec faculté d'agir pour une durée d'une année, dans la limite des propres pouvoirs dont je dispose pour :

- Signer le bulletin de souscription à la prochaine augmentation de capital de la société DH mise en œuvre par le Président de DH en application de la délégation de compétence qui a été accordée à son profit par l'assemblée générale des associés le 5 octobre 2007, pour une souscription dans la limite du montant maximum visé au paragraphe (i) ci-dessus,
- Signer le pacte d'associés de DH, figurant en Annexe 3 aux présentes,
- Et, plus généralement, faire le nécessaire dans le cadre des opérations visées aux présentes.

CBRE Investors SAS exercera effectivement et personnellement lesdits pouvoirs.

CBRE Investors SAS pourra mettre fin intégralement ou partiellement à la présente délégation de pouvoirs et de signature à tout moment sans que je puisse invoquer le droit à quelque indemnité que ce soit.

Dans l'hypothèse où DH ne réaliserait pas l'augmentation de capital, les présents engagements deviendront caducs de plein droit. Dans ce cas, CBRE Investors SAS s'engage à me rembourser l'intégralité des frais de souscription mentionnés ci-dessus.

Dans l'hypothèse où, dans le futur, les associés ou le Président de DH décideraient de procéder à une augmentation supplémentaire de capital, à laquelle je ne souhaiterais pas participer, je m'engage à renoncer à exercer mon droit préférentiel de souscription à cette augmentation de capital.

Je donne donc pouvoir à CBRE Investors SAS à l'effet de notifier cette renonciation à la Société en mon nom, et en temps utile.

représentant l'intégralité de ladite souscription avant l'expiration de la période de souscription ; et

- (iii) adhérer au pacte d'associés figurant en Annexe 3, établi lors de l'entrée dans le capital de la Société des premiers investisseurs, et applicable dans les mêmes conditions à tous les investisseurs y adhérant ultérieurement.

En garantie de mes engagements précités, je procède ce jour au règlement de frais de souscription de 1,5% du montant visé au paragraphe (i) ci-dessus (hors prime d'émission), soit mille cinq cents euros (1500 €), par le débit de mon compte au profit de CBRE Investors SAS (dont les références bancaires figurent en Annexe 8) qui a engagé des frais liés à la préparation de l'investissement décrit dans les documents ci-joints. Ces frais de souscription seront définitivement acquis à CBRE Investors SAS sauf en cas d'annulation de la souscription qui ne me serait pas imputable.

Afin de faciliter la mise en œuvre de mes engagements décrits ci-dessus, je décide d'accorder une délégation de pouvoirs et de signature, à CB Richard Ellis Investors SAS, société par actions simplifiée au capital de 40.000 €, dont le siège social est situé 65, avenue des Champs Elysées à Paris (75008), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 432 887 040 (*CBRE Investors SAS*), avec faculté d'agir pour une durée d'une année, dans la limite des propres pouvoirs dont je dispose pour :

- Signer le bulletin de souscription à la prochaine augmentation de capital de la société DH mise en œuvre par le Président de DH en application de la délégation de compétence qui a été accordée à son profit par l'assemblée générale des associés le 5 octobre 2007, pour une souscription dans la limite du montant maximum visé au paragraphe (i) ci-dessus,
- Signer le pacte d'associés de DH, figurant en Annexe 3 aux présentes,
- Et, plus généralement, faire le nécessaire dans le cadre des opérations visées aux présentes.

CBRE Investors SAS exercera effectivement et personnellement lesdits pouvoirs.

CBRE Investors SAS pourra mettre fin intégralement ou partiellement à la présente délégation de pouvoirs et de signature à tout moment sans que je puisse invoquer le droit à quelque indemnité que ce soit.

Dans l'hypothèse où DH ne réaliserait pas l'augmentation de capital, les présents engagements deviendront caducs de plein droit. Dans ce cas, CBRE Investors SAS s'engage à me rembourser l'intégralité des frais de souscription mentionnés ci-dessus.

Dans l'hypothèse où, dans le futur, les associés ou le Président de DH décideraient de procéder à une augmentation supplémentaire de capital, à laquelle je ne souhaiterais pas participer, je m'engage à renoncer à exercer mon droit préférentiel de souscription à cette augmentation de capital.

Je donne donc pouvoir à CBRE Investors SAS à l'effet de notifier cette renonciation à la Société en mon nom, et en temps utile.

Je m'engage à garder confidentielles toutes informations que je recevrais concernant DH, les sociétés du groupe, les autres associés, les autres investisseurs et les sociétés de gestion de portefeuilles qui ne sont pas dans le domaine public.

La présente lettre est régie et s'interprète conformément à la loi française.

La version française de cette lettre et de ses annexes est celle qui fait foi entre les parties et demeure disponible auprès de Maître Jean Reberat – Etude Theret – Notaire à Paris 16 avenue Kléber – 75116 PARIS, pour tout investisseur ayant signé la version anglaise de la présente documentation.

MURE SA

“Bon pour délégation de pouvoirs et de signature”

En accord entre les parties, les présentes ont été reliées par le procédé ASSEMBLACT R.C. empêchant toute substitution ou addition et sont seulement signées à la dernière page.

Bon pour délégation de pouvoirs et de signature

u Pitance

Accepté, Bon pour acceptation de pouvoirs et de signature

Valence

CBRE Investors SAS
Représentée par Monsieur Thibault de Valence

“ Accepté ”

“ Bon pour acceptation de pouvoirs et de signature ”